



Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble

Nouvelles du Vieux Grenoble

Bulletin de liaison - n° 52 - octobre 1994

Le mot du Président

Une nouvelle rentrée vient s'ajouter à la liste déjà longue de celles que j'ai effectuées comme président du Comité de Sauvegarde du Vieux Grenoble. Il s'agit en effet de la vingt-quatrième (je ne compte pas celles que j'ai accompagnées comme vice-président depuis la fondation du Comité). Il ne me paraît pas souhaitable de dépasser le chiffre de vingt-cinq. Un quart de siècle est une durée plus que suffisante pour introduire dans la pratique, habitude, routine et sclérose. Il faudra donc que des vocations se manifestent.

C'est avec beaucoup d'intérêt que je viens de conduire, avec mon collègue géographe Jean-Pierre Charre, une négociation pour intégrer dans le cadre du Comité de Sauvegarde, un groupe qui mettait au point un projet ambitieux mais réaliste. Il s'agit de personnes habitant pour la plupart le quartier Saint-Laurent, généralement jeunes et en pleine activité. La structure du Comité pouvait leur apporter une aide opportune, tandis que leur entrée dans notre association insufflait à celle-ci un sang neuf et l'engageait dans une initiative d'envergure parfaitement en accord avec ses objectifs et ses responsabilités. Diverses réunions auxquelles j'ai participé, ont achevé la mise au point de cette alliance. Ce groupe forme la "Commission du Patrimoine" du Comité. Ceux de nos membres anciens qui désirent participer aux travaux de cette commission y seront, bien entendu, accueillis avec joie.

L'initiative en question concerne la mise sur pied d'un projet d'animation des rives de l'Isère, avec notamment la création d'un circuit de visite (ainsi qu'une signalisation) des divers monuments et sites historiques ou géographiques qui donnent de l'intérêt à ces lieux. Les unions de

quartier concernées, les commerçants sont parties prenantes de l'entreprise. Il faut en effet partir du principe qu'on ne conserve pas un patrimoine architectural inutilisé et que la bonne santé économique d'un quartier est la condition fondamentale de sa conservation (à condition, bien entendu, de veiller à éviter les erreurs, fautes de goût, etc., hélas trop fréquentes dans les restaurations). C'est une question qui est sans cesse mise à l'ordre du jour dans tous les congrès, colloques et autres lieux de réflexion sur la mise en valeur du patrimoine architectural des villes. La Ville de Grenoble en a bien saisi l'importance et l'intérêt, puisqu'elle a déjà accordé à cette entreprise une aide fort appréciée pour permettre de poursuivre une action qui a forcément un coût (dactylographie, photocopies, courrier, etc.). Lors de notre Assemblée Générale de février 1995, un compte-rendu détaillé vous sera exposé et une concertation ouverte pour recueillir critiques et suggestions.

Dernière remarque. Notre fidèle imprimeur, Bruno Athenoux, maître de l'Imprimerie du Rachais a pris sa retraite et fermé son entreprise. C'est lui qui a imprimé les 51 numéros de notre troisième série de bulletins. Il l'a toujours fait avec beaucoup de gentillesse et une grande compétence. Nous le remercions donc avec chaleur en lui souhaitant d'heureuses années de repos. Ce bulletin, dont la présentation reste la même, est imprimé par l'Imprimerie IVR, rue Aymon de Chissé. Je souhaite que notre nouvelle collaboration soit aussi longue que celle qui nous a liés à l'Imprimerie du Rachais.

Bon trimestre à tous.

Robert BORNECQUE

La fontaine des Trois Ordres

- Pleut-il ? s'interroge le Tiers État.
- Plût au ciel qu'il eût plu, se lamente le Clergé.
- Il pleuvra, proclame la Noblesse.

Telle est, paraît-il, l'interprétation que le Grenoblois facétieux donne du monument des Trois Ordres, place Notre-Dame.

C'est en février 1887 que, devant le Conseil municipal de Grenoble, Alphonse Marquian émet le vœu qu'un monument commémoratif de la Révolution dauphinoise de 1788 soit élevé dans la ville et il ajoute que *"l'inauguration aurait lieu pour les fêtes qui seront données l'année prochaine (c'est-à-dire en 1888) en l'honneur du Centenaire"*⁽¹⁾ de ces événements. Le monument sera bien exécuté, mais il ne sera terminé qu'en 1897. Pour qu'une décennie s'écoule entre le projet et sa réalisation, on pressent des difficultés, des discussions, des obstacles à n'en plus finir ; par quelles péripéties passe donc la genèse de cette œuvre ?

Le choix de l'artiste est rapidement expédié. La Ville n'organise aucun concours ; elle écarte le sculpteur grenoblois Urbain Basset — qui offre pourtant ses services⁽²⁾ — et opte d'emblée, dès octobre 1887, pour un autre compatriote : Henry Ding⁽³⁾, bien connu du maire en exercice Édouard Rey (puisqu'il vient de statuer sur son beau-père Xavier Jouvin) et déjà chargé du monument que Vizille veut dresser aussi en 1888 pour le centenaire de l'assemblée pré révolutionnaire tenue en son château. Confier à un même artiste le soin de mener de front et à bien deux commandes importantes dans un délai aussi court, n'est-ce pas s'exposer presque inévitablement à un retard de livraison ?

Si l'affaire se traîne, elle le doit surtout à une longue valse-hésitation à propos du thème et de l'emplacement du futur monument. Sans doute pour gagner du temps, Marquian suggère en 1887 un simple habillage de la Porte Randon *"transformée en arc de triomphe commémoratif des États du Dauphiné"*⁽⁴⁾. L'idée ne manque pas de piquant car ladite porte, dédiée à un rude chef de guerre, peut renvoyer à d'autres rudes souvenirs militaires, aux heurts avec la troupe lors de la Journée des Tuiles, au Maréchal de Vaux qui, en interdisant aux trois ordres de se réunir à Grenoble, a dépos-

sé la capitale du Dauphiné, au profit de Vizille, du titre envié de *"berceau de la Révolution française"*. En fait, l'idée est vite abandonnée pour une raison purement administrative : la Porte Randon, bien que désaffectée, est toujours propriété de l'Armée et le déclassement d'un édifice militaire — les Grenoblois auront plus d'une fois l'occasion de s'en convaincre — demande un certain temps...

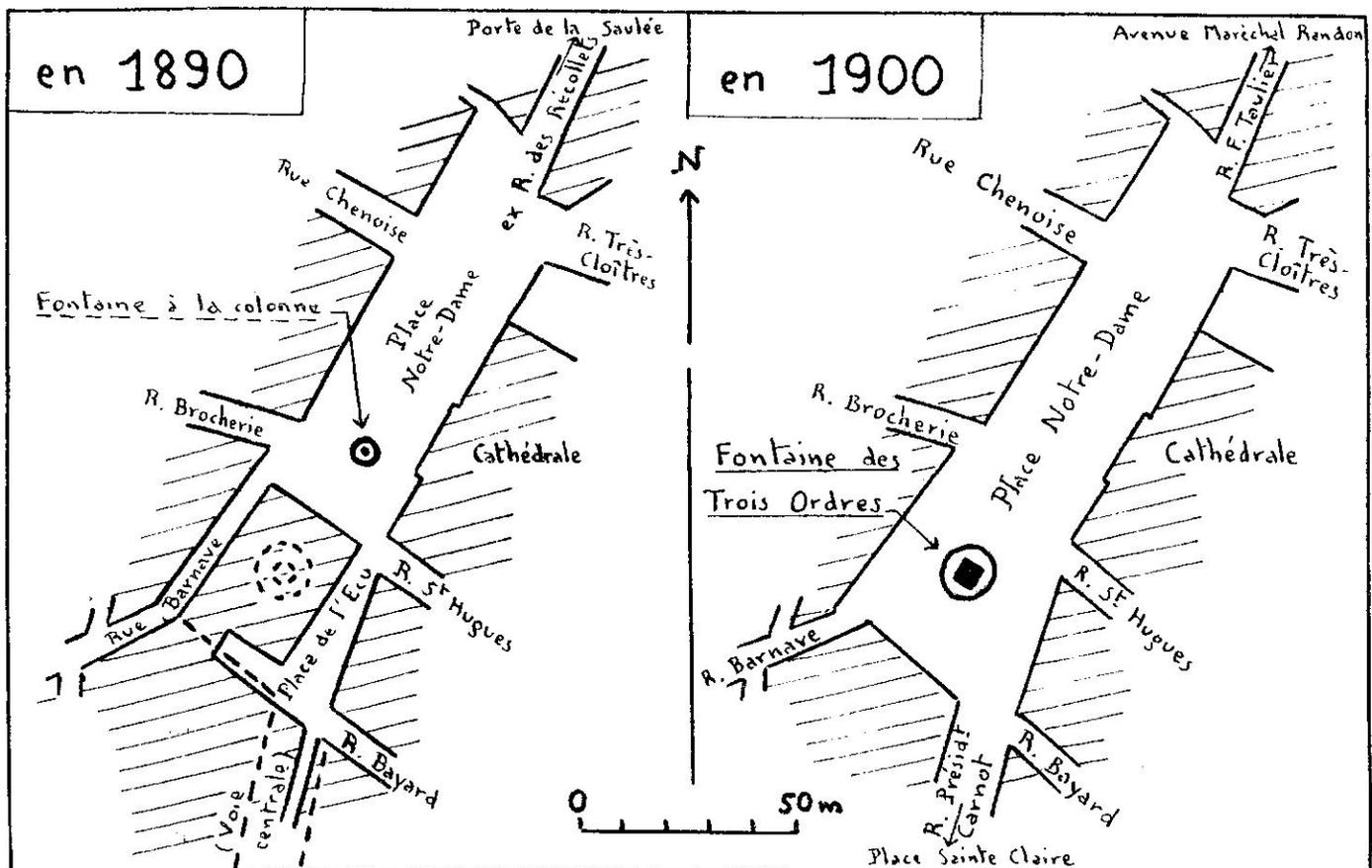
Les regards se tournent alors en 1888, vers la place de la Constitution (ex-place d'Armes et actuelle place de Verdun), choisie à cause de *"sa proximité avec l'ancien hôtel du gouverneur Clermont-Tonnerre où se déroulèrent les premières scènes dramatiques qui devaient ouvrir l'ère de la Liberté"*⁽⁵⁾. Le centre de la place est déjà occupé par une rocaille arrosée par "le Torrent" de Basset. Qu'importe ; exit "le Torrent", prié d'aller couler ses eaux et des jours meilleurs dans le Jardin de Ville. Sur l'emplacement dégagé, Ding installe une maquette de son projet : une pyramide haute de 14 mètres, ornée sur sa face principale d'une femme symbolisant Grenoble, portant le casque de Minerve et l'épée de la Justice. Le public fait grise mine, parle de stèle *"funéraire"*, de modifications indispensables. Le maire, Auguste Gaché depuis les élections de mai 1888, souhaiterait donner à l'œuvre, un caractère plus dauphinois en lui incorporant les bustes de Barnave et Mounier ; il est question aussi de décorer les quatre faces de la pyramide et de mettre à son sommet une grande figure ailée. Mais le coût du monument passerait de 65 000 à 150 000 francs ; ce que le budget de la Ville ne peut supporter, et on s'achemine vers la résiliation du contrat passé avec Ding⁽⁶⁾. Comment ! Vizille et Romans sont capables d'immortaliser dans la pierre les heures mémorables de 1788, et Grenoble ne ferait rien. L'esprit de clocher relance le projet.

Le Conseil municipal abandonne à l'unanimité la place de la Constitution, il examine divers sites : la place Vaucanson, le coin de la rue Hector Berlioz et du quai de l'Isère, l'extrémité nord du cours Saint-André, la croisée

de ce cours avec l'avenue de la Gare ou avec celle d'Alsace-Lorraine ; puis le débat se restreint à une seule alternative : place Victor-Hugo ou place Notre-Dame. Plusieurs conseillers — le docteur Girard, Amédée Morel, Félix Viallet, Aimé Berey — sont partisans de la place Victor-Hugo, parce qu'un grand monument requiert un grand espace et ne serait pas mis en valeur sur une place de taille réduite, de forme irrégulière, bordée de vieilles maisons. Mais le maire est favorable à la place Notre-Dame parce que "ses dimensions conviennent à l'édification d'un monument de proportions modestes, en rapport avec les ressources financières de la Ville" et — sans doute argument plus décisif — parce qu'on "donnera un commencement de satisfaction aux intérêts des anciens quartiers"⁽⁷⁾. Après la municipalité d'Édouard Rey, préoccupée surtout de la nouvelle ville, celle d'Auguste Gaché revient à la défense de l'ancienne (cette politique de bascule nouvelle ville/vieille ville, à la suite de renversements de majorités municipales, se renouvellera dans l'histoire de Grenoble...). Dans sa séance du 3 septembre 1889, le Conseil décide, par 14 voix contre 5, d'élever le monument du Centenaire sur la place Notre-Dame et, malgré les assauts réitérés du parti "hugolien", il ne reviendra pas sur ce vote.

Dans le même temps, l'ouvrage en projet subit une double métamorphose. D'une part, comme la place Notre-Dame est agrémentée d'un bassin entourant une colonne corinthienne et qu'on imagine mal deux monuments sur une petite place, exit la fontaine à la colonne qui est transférée place de Metz⁽⁸⁾ ; mais on tient à la pièce d'eau : la stèle du Centenaire se transforme en fontaine. D'autre part et surtout, en 1890, Henry Ding couronne son œuvre d'un groupe de trois statues représentant le Clergé, la Noblesse et le Tiers-État. Le Conseil municipal entend des cours d'histoire. Marquian, radical et anticlérical, déclare que les deux ordres privilégiés ont fait corps contre "le malheureux Jacques Bonhomme" et n'ont pas à être glorifiés ; il ne veut pas d'un prêtre sur un monument destiné à célébrer les origines de la Révolution ; il réclame avec véhémence une statue de la Liberté. Le maire rappelle l'action "fraternelle" des Trois Ordres du Dauphiné en 1788 et fait observer que bien des villes (à commencer par Vizille) ont déjà statufié la Liberté. Le groupe des Trois Ordres est définitivement adopté⁽⁹⁾.

La municipalité Gaché croit qu'il lui sera possible d'inaugurer le monument avant la fin de son mandat, en 1892 ; elle sera réélue et cependant n'aura pas cette satisfaction. Elle se



lance en effet dans une opération d'urbanisme qui consiste à désenclaver la place Notre-Dame en l'inscrivant sur un axe SO-NE — de la place Sainte-Claire à l'Île-Verte — et en ouvrant la porte de la Saulée, à agrandir cette place Notre-Dame en détruisant tout un pâté d'immeubles entre une nouvelle "voie centrale" (la future rue Président Carnot) et la rue Barnave (décapitée comme son avocat éponyme un siècle plus tôt). Le monument se situera non pas à l'emplacement de la précédente fontaine mais au centre de l'espace libéré ; il ne peut bien sûr être édifié avant la fin du chantier de démolition. Il faut encore quelques délais pour proportionner l'œuvre à une place agrandie et porter sa hauteur de 9 à 12 mètres, quelques discussions sur le choix des matériaux, quelques démêlés entre l'artiste et Georges Biron, le fournisseur des pierres de l'Échaillon (10). Les habitants du quartier Notre-Dame s'impatientent et adressent fin avril 1896 à "Monsieur Gaché, not'père et maire" une pétition⁽¹¹⁾ en forme de chanson (sur l'air de "Ma Gigolette") :

*Écoutez bien, Monsieur l'Édile,
Les r'vendications
Des habitants de l'ancienn' ville
Qu'est en reconstruction. (...)
Not' bell' fontain' l'avez-vous vue
Chez Henri Ding ou chez Biron ?
Dit's le bien vit', nous partirons
Pour la mettr' au coin de not' rue,
Car not' colonn' a disparu-u-e. (...)*

Cahin-caha, la fontaine des Trois Ordres se termine pour le centenaire non pas du début de la Révolution mais de son terme ; elle est fin prête en... 1897 !

(à suivre)

Notes :

- (1) AMG (Archives Municipales de Grenoble)/CMG (Conseil Municipal de Grenoble) - Séance du 25 février 1887.
- (2) AMG/M1/86. Lettres d'U. Basset des 6/11/1887 et 19/12/1888.
- (3) ADI (Archives Départementales de l'Isère)/État civil. Henri Ding, né à Grenoble (30/6/1844), anglicise son prénom ; son père, né aussi à Grenoble, se nomme Dain, il signe Ding (pourquoi ?) son acte de mariage (11/5/1836) ; son grand-père est d'origine suisse (cf. son acte de décès du 30/11/1822).
- (4) Ne pas confondre la suggestion de Marquian avec le projet de Balme en 1888/89, reproduit in Ph. Nieto. *Le centenaire de la révolution dauphinoise. Vizille, un mythe républicain* (PUG. 1988) p. 75.
- (5) CMG - Rapport Piraud au Conseil municipal du 3/9/1889.
- (6) CMG - Séances des 29/5 et 5/12/1888.
- (7) CMG - Séance du 3/9/1889.
- (8) AMG/3N17 - La fontaine, établie place Notre-Dame en 1828 avec colonne, cygnes et bassin, a été démenagée place de Metz en 1895 ; elle se réduit aujourd'hui à la colonne corinthienne.
- (9) CMG - Séance du 26/6/1890.
- (10) CMG - Séances du 30/1/1892, du 1/7/1895 et du 16/7/1897. A. Albertin a consacré plusieurs articles à l'histoire de la fontaine du Centenaire dans les numéros de juin-juillet 1899 de la revue "Le Dauphiné".
- (11) "Le Petit Dauphinois" du 30/4/1896, p.3.

Vie de l'Association

Adresse : 5, place Sainte-Claire, 1^{er} étage à droite, derrière les halles (interphone).

Cotisation : 60 F minimum. CCP Grenoble : 1320-25N

Prochaines activités :

- Mercredi 19 octobre : L'église Saint-André et son quartier. Rendez-vous devant l'entrée de Saint-André à 14 heures 30.
- Mercredi 16 novembre : Salle des Concerts (Passage de l'Hôtel de Ville) à 16 heures. Conférence "Histoire illustrée de Grenoble" par Robert Bornecque.